



# INF'AUVERS

## PRINTEMPS 2025



### CE QU'IL S'EST PASSÉ !

#### LE GOUTER DE NOEL DES ECOLES

Le Père Noël a une fois de plus fait preuve de sa grande générosité lors du goûter des enfants. Livres et chocolats ont comblé de joie les petits écoliers, qui ont passé un merveilleux après-midi en sa compagnie.



#### LE COLIS DES ANCIENS

Comme chaque année, l'équipe municipale s'est mobilisée avec un grand plaisir pour composer des présents gourmands à l'attention de nos aînés : un assortiment de pâtés, plats cuisinés, confitures, douceurs chocolatées, biscuits et vins. La distribution de ces colis a été en partie assurée par le conseil municipal des enfants, perpétuant ainsi un échange intergénérationnel chaleureux et bénéfique, tant pour nos seniors que pour les jeunes élus.

#### LES LUTINS

Comme depuis plusieurs années, la commune a accueilli les lutins pour un dimanche rempli de joie, de bonheur, de rire et de chansons.

A l'approche de Noël, cette féerie reste un moment apprécié des petits mais aussi des grands. Le corps de garde, le foyer rural, la salle polyvalente mais aussi la salle des associations ont été pris d'assaut par les visiteurs. L'exposition sur la Place des commerçants et les différents stands présents ont permis aux auversois et extérieurs de commencer leurs emplettes pour Noël. Un joli défilé avec une belle chanson mettant Auvers à l'honneur a clôturé cette journée.

Ce fût encore une belle réussite.





## LE REPAS DES ANCIENS

Le 8 mars dernier, nous nous sommes retrouvés avec nos aînés autour d'un très bon repas.

Nos aînés ont déjeuné au son du saxo de Christian. Après le dessert, tous nos écoliers sont venus leur faire la surprise de leur chanter quelques chansons. Un nouvel évènement intergénérationnel très apprécié.

## SAINT PATRICK

La Saint-Patrick célébrée en musique !

Le samedi 15 mars 2025, une soirée inoubliable aux couleurs de l'Irlande a eu lieu ! Un concert exceptionnel a été organisé pour célébrer la Saint-Patrick, et l'ambiance était au rendez-vous.

La scène a vibré au rythme du groupe ROSEWOOD, connu pour ses performances entraînantes et son répertoire festif. Leur musique, mêlant reprises Pop, Folk, Rock et Country, a transporté le public au cœur de la fête.

Cet événement, placé sous le signe de la convivialité, a été l'occasion parfaite pour se retrouver, danser et partager un moment de joie, autour d'un plateau repas. Les participants, ont été enchantés.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR



### LE VOYAGE DE NOS AÎNÉS

Celui-ci aura lieu le lundi 2 juin prochain dans le Loiret.

Nous irons à Neuville aux Bois visiter la chocolaterie Alex Olivier.

Après un bon déjeuner au restaurant, la journée se poursuivra avec la visite du château de Chameroles. Avant le retour sur Auvers St G., nous aurons l'occasion de tester un atelier orgue à parfums.

Départ le 2 juin à 8h45, devant la mairie.

Il reste quelques places, alors n'hésitez plus ! Venez vous inscrire en mairie avant le 15 mai !!

### Secrets de Jardins en Essonne 7 et 8 juin 2025

De magnifiques jardins à découvrir dont trois d'entre eux se trouvent à Auvers Saint Georges.

1. **Le Petit Jardin de Saint Fiacre** (20 rue Saint Fiacre)  
Samedi de 14h à 18h / Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h
2. **Le potager bio du Guette Lièvre** (63 chemin du Guette Lièvre)  
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30
3. **Le Jardin de Zazie** (39 rue Brément)  
Samedi et dimanche de 10h à 19h  
Rencontres artistiques avec Le Monde de Zazie (créations bucoliques en fil de fer et papier), Atelier d'Ô Verre (décorations pour le jardin en céramique et verre), Arelys Création (photographie florale pour l'extérieur)

Retrouvez le programme des jardins à découvrir en Essonne sur le site [www.jardiniers91.com](http://www.jardiniers91.com)



Bric à Brac Jardin En fête

Organisé par l'association Etréchy ensemble et solidaires

11<sup>ème</sup> édition

**Dimanche 18 Mai 2025**  
De 9h à 18h

Spécial batraciens et amphibiens

au stade d'Auvers St Georges (91)

**Brocante vide jardin**  
**Troc aux plantes**

Espace conférence et olympiades  
Exposants nature  
Exposition photos

( buvette et restauration sur place de produits locaux )  
Pour tout renseignement,  
contacter Hélène au 06 20 27 26 85

## Téléthon

Les communes d'AUVERS SAINT GEORGES et VILLENEUVE SUR AUVERS et leurs associations

organisent au bénéfice du TELETHON 2025 le **18 MAI 2025**

une **RANDONNÉE GOURMANDE**

rdv à 9 H 45 pour un départ à 10 H 15  
Place de l'Eglise à AUVERS SAINT GEORGES

Parcours de 10 km environ (soit 3 heures) ponctué de 2 arrêts :  
1/ Apéro et ses amuses-bouches  
2/ Buffet froid, dessert, café et boissons

Se munir de chaussures adaptées,

Participation : - **Pour les marcheurs :**

**18 €** par personne adulte, et **10 €** pour les enfants de moins de 12 ans

- **Pour les non marcheurs** désirant participer au repas

**12 €** par personne adulte, et **8 €** pour les enfants de moins de 12 ans

**Réservation obligatoire – Places limitées**



## NETTOYAGE DES CHEMINS

La 30ème édition d'Essonne Verte Essonne Propre aura lieu du 20 septembre au 2 novembre 2025. Notre traditionnel Nettoyage des Chemins se fera cette année le **dimanche 28 septembre**. C'est un temps de rencontre, de partage, d'éclat de rire et de balade à vivre en famille, qui se terminera vers midi par un pique-nique convivial ou tout le monde apporte quelque chose : qui un plat, qui un dessert, qui le pain ou le fromage, etc... Nous donnons rendez-vous à tous les volontaires devant la mairie à 9h pour un café/croissant et un partage des secteurs. Des gants et des sacs seront à votre disposition.

## Essonne Verte Essonne Propre : Célébrons 30 ans de mobilisation !

15 avril 2025



L'opération Essonne verte Essonne propre (EVEP), lancée par le Département de l'Essonne en 1995, fête son 30<sup>e</sup> anniversaire du 20 septembre au 2 novembre 2025 !

Pour marquer le lancement de cette nouvelle édition, son démarrage aura lieu en même temps que la Journée mondiale du nettoyage de la planète (World Clean Up Day).



## FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin ça n'est pas 2 ni 3 mais 4 groupes qui viendront animer la place de l'église pour la fête de la musique.

Nous vous attendons à compter de 18h30, sur place vous pourrez vous restaurer, vous rafraîchir ou tout simplement déguster une bonne crêpe.

## FETE COMMUNALE

Vous l'attendez, notre fête communale annuelle se déroulera du vendredi 5 au dimanche 7 septembre.

Le repas gaulois ouvrira la fête, sur la place de l'église, le vendredi 5 à partir de 18h (pensez à réserver auprès de la mairie), pour laisser place le samedi à des activités ludiques au stade avant la retraite aux flambeaux suivi de son feu d'artifice.

Le dimanche nous accueillerons nos brocanteurs. Restauration sur place.



## INFOS GENERALES

- le 8 mai à 9h45 départ en cortège de la mairie vers le monument aux morts pour la cérémonie de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

- Les parents dont les enfants entrent en petite section en septembre sont invités à retirer en mairie le bulletin d'inscription.

- Les parents dont les enfants fréquentent le périscolaire et la restauration sont invités à retirer les dossiers à la communauté de communes.

## CONCERT FIN JUIN

L'été est là et rien de mieux qu'un festival pour animer Auvers !

Le festival Nouvel'Air, fondé par deux auversois, se déplace pour un après-midi musical dans son village de cœur et vous propose de découvrir des artistes locaux et émergents sur des airs de house et disco. Bar, foodtruck et jeux d'extérieur seront là pour compléter cet événement familial, **rdv de 12h à 20h le samedi 28 juin au stade d'Auvers-saint-Georges.**

Nous vous attendons nombreux !



## MUTUELLE COMMUNALE



Pour permettre à tous l'accès à une mutuelle de bon rapport qualité prix, le CCAS de la commune d'Auvers St Georges vient de signer un partenariat avec l'association

« Ma COMMUNE MA SANTE ».

Ce dispositif est à destination de tous les Auversois ou personnes travaillant sur la commune n'entrant pas dans le cadre professionnel d'une mutuelle obligatoire :

Jeunes sans emploi, étudiants, seniors actifs ou retraités, agriculteurs, professions libérales, artisans, commerçants, intérimaires....

Une réunion publique de présentation de ce dispositif est organisée le jeudi 5 juin à 14 h à la Salle des fêtes d'Auvers.

Venez nombreux vous informer.

Pour ceux qui ne peuvent pas être présents ce jour-là, n'hésitez pas à recontacter la mairie pour prendre rdv

Tel : 01.60.80.34.01

Mail : [mairie@auvers-saint-georges.fr](mailto:mairie@auvers-saint-georges.fr)

## ETAT CIVIL

Alexandre COJOCARI le 18/03/25



Syndie COULOMBEIX

et David GIRARD le 13/07/24

Martine JONKEAU

et Philippe CRIBELLIER le 15/02/25



Bernard LECHEVALLIER le 21/01/25

Jeanne COTTIN le 19/02/25



## VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

DECLARATION DE TRAVAUX, PERMIS DE CONSTRUIRE, DE DÉMOLIR, D'AMÉNAGER ...

RÉALISEZ VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE RAPIDEMENT ET EN TOUTE SIMPLICITÉ !



### Les nombreux avantages de la dématérialisation :

Le service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous. Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.



• *Un service en ligne gratuit accessible 7j/7 et 24h/24*



• *Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel*



• *Des échanges simplifiés avec l'administration*

*les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne.*

• *Un gain de temps et d'argent*



*plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires.*

### Comment faire ?

Connectez-vous en flashant le QRcode ou en suivant le lien :

<https://gnau30.operis.fr/entrejuineetrenarde/gnau/#>



Créez votre compte, laissez-vous guider pour transmettre votre demande à votre commune.

*S'il vous manque des éléments, vous avez la possibilité de la sauvegarder et de la finaliser quand vous le souhaitez.*

Vous avez à disposition une aide en ligne pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie mais votre mairie demeure votre interlocuteur privilégié en cas de question.

### Qui fait quoi ?



- ➔ Votre dossier est déposé auprès de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés.
- ➔ Le service ADS instruit votre dossier.
- ➔ Toutefois, les décisions restent bien de la compétence juridique de la commune.
- ➔ Tout courrier et décision vous seront transmis par la commune concernée.



DANS LE CADRE DE SA FETE COMMUNALE, AUVERS-SAINT-GEORGES ORGANISE

# SA 34ème BROCANTE-VIDE GRENIER "PAYSANNE"

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

## BULLETIN D'INSCRIPTION



A remplir en intégralité et à renvoyer le plus tôt possible  
accompagné de votre règlement à l'ordre du Trésor Public :

**MAIRIE D'AUVERS SAINT GEORGES/BROCANTE 2025**

Place du Général Leclerc  
91580 AUVERS SAINT GEORGES

Tel : 01 60 80 34 01

Mail : [mairie@auvers-saint-georges.fr](mailto:mairie@auvers-saint-georges.fr)



Prix de l'emplacement de 5 mètres (emplacement numéroté) :

- 15 € pour les Auversois (limité à 3 emplacements par famille).
- 20 € pour les extérieurs et tout emplacement supplémentaire.

### RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION :

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**Date et lieu de naissance :** .....

(Pour les commerçants, n° Registre du Commerce)

.....

**Adresse :** .....

.....

Pour les Auversois, merci de joindre un justificatif de domicile

**TEL :** Fixe : ..... Portable : .....

**Pièce d'identité n° :** .....

**Date de délivrance :** .....

**Par :** .....



**Nombre d'emplacements souhaités :**

Je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes  
au déballage au titre de l'année 2025.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement au verso.

Date et Signature



#### Extrait de l'article L310-2 du code de commerce :

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels usagés deux fois par an.

# AUVERS-SAINT-GEORGES

## REGLEMENT DE LA BROCANTE VIDE GRENIER

### INSCRIPTIONS

Les bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie et sur le site Internet

[www.auvers-saint-georges.fr](http://www.auvers-saint-georges.fr)

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions ne peuvent être validées qu'à réception de l'ensemble des pièces demandées soit :

- le bulletin de réservation dûment rempli, daté et signé,
- la photocopie d'une pièce d'identité,
- la photocopie d'un justificatif de domicile pour les Auversois,
- le règlement par chèque à l'ordre du Trésor public.

### LES EMPLACEMENTS

Ils sont numérotés par marquage au sol afin de respecter les règles de sécurité (passage d'un véhicule d'urgence et accès aux habitations par les pas de portes).

Ils doivent être impérativement respectés et afin d'assurer une bonne organisation ils ne peuvent être communiqués par avance.

Une priorité est donnée aux riverains qui seront installés le plus près possible de leur habitation.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'installation doit avoir lieu entre 6 heures et 8 heures du matin et le remballage ne doit pas commencer avant 18 heures.

Les personnes assurant l'organisation vous indiqueront le matin même l'emplacement qui vous est attribué.

Après déchargement, tous les véhicules doivent stationner à l'extérieur de la brocante sur les parkings indiqués pour cette journée.

En fin de journée toutes vos marchandises doivent être remballées, aucun meuble, article ou objet ne doit rester sur place. Des sacs poubelle vous seront distribués pour ramener vos détritrus.

**Cette journée est organisée pour votre plaisir.**

**Elle nécessite un travail considérable en amont comme en aval.**

**Les organisateurs bénévoles sont heureux de vous accueillir et vous**

**remercient par avance pour votre civisme et votre bonne humeur !!!**

**TRES BONNE BROCANTE PAYSANNE A TOUTES ET A TOUS**